



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Crise sécheresse, la biodiversité des rivières en danger**  
Lons le Saunier, le 04/09/2020

La sécheresse atteint un niveau critique dans le département du Jura. Les faibles précipitations et les températures largement au-dessus des moyennes saisonnières qui perdurent depuis le début du printemps ont eu pour conséquence la diminution marquée des débits des cours d'eau de l'ensemble du département.

Cette situation est particulièrement stressante pour la faune et la flore aquatique. La faune se regroupe dans des sites refuges, et tout dérangement au sein de ces sites peut remettre en cause la survie des espèces présentes pendant cette période critique.

C'est pourquoi le préfet du Jura a décidé **d'interdire la pratique des activités aquatiques en rivière, cela concerne toutes les activités aquatiques susceptibles de perturber le fond des cours d'eau : randonnée aquatique, canyoning, canoë, kayak, raft, baignade, orpillage.**

Les activités aquatiques restent autorisées dans les lacs et plans d'eau.

La population est invitée à faire preuve de civisme et à reporter ces activités de loisirs à une période plus favorable à la biodiversité de nos rivières.

Retrouvez toutes les informations concernant [la sécheresse dans le département](#)

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40

Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

Bureau de la communication

interministérielle et de la représentation de l'État

8 rue de la préfecture  
39030 Lons-le-Saunier Cedex

